

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 55-20090311

QUÉBEC

Séance du jeudi 15 janvier 2009

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 14 janvier 2009)

Membres présents :

- M. Carrière (Chapleau)
- M. Diamond (Maskinongé)
- M. Ferland (Ungava)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Leclair (Beauharnois)
- Mme Malavoy (Taillon)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Pagé (Labelle)
- M. Pigeon (Charlesbourg)

Autre député participant :

- M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

À 13 h 04, la Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement sous la présidence de M. Vallières (Richmond).

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

M. Ferland (Ungava) propose :

QUE Mme Malavoy (Taillon) soit élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare Mme Malavoy (Taillon) élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire.

M. le président cède le siège à la présidente de la Commission.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE

M. Carrière (Chapleau) propose :

QUE M. Morin (Montmagny-L'Islet) soit élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

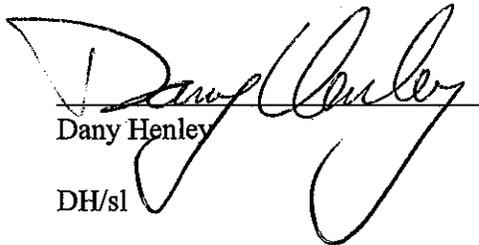
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

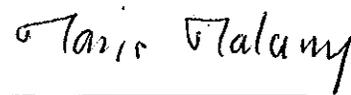
Mme la présidente déclare M. Morin (Montmagny-L'Islet) élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

À 13 h 07, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Dany Henley
DH/sl


Marie Malavoy

Québec, le 15 janvier 2009